



CSASD Lozère Mardi 11 février 2025

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs,

Dans cette déclaration liminaire, nous vous éviterons les revendications générales de l'UNSA Education et du SE-Unsa : programme EVARS, gel de la part collective du Pass Culture, rémunération ... ces revendications nationales que nous partageons pleinement ne relevant pas de votre responsabilité.

Nous n'allons donc aborder que les documents de carte scolaire. Au fil du temps, la méthodologie évolue. Nous saluons l'envoi du pré-projet en amont et osons y voir un signal positif pour un dialogue social constructif.

La Lozère doit donc rendre 3 postes dans le 1er degré pour la rentrée 2025.

Votre pré-projet prévoit 12 fermetures de postes, dont une fermeture d'école. 14% des écoles seraient touchées. Du jamais vu pour notre département et des perspectives alarmantes pour le service public d'Education en Lozère. Certes, des ouvertures de postes classes, nécessaires, rendent inévitables des fermetures mais, pour l'Unsa Education, les choix et la répartition des moyens doivent être examinés au regard de différents points :

- conséquences sur les conditions de travail des personnels et l'attractivité de certains postes
- conséquences sur les conditions de scolarisation des élèves
- impact sur la charge de travail pour les directeurs-trices et chargé.e.s d'école
- lien avec l'attractivité des territoires
- évolution de l'efficience du remplacement depuis 2021
- conséquences sur un mouvement intra-départemental ayant déjà un taux de satisfaction inquiétant
- moyens actuels sur certains dispositifs

La préparation de la carte scolaire pour la rentrée 2025 doit se faire dans la concertation, en connaissance des enjeux locaux et professionnels. C'est ce qu'attendent les personnels et les collectivités locales qui déploient une énergie quotidienne au service de l'Ecole publique et laïque en Lozère, et avec eux les parents d'élèves.

Pour les collèges, la DGH proposée pour le bi-site nécessitera des précisions de votre part lors de cette instance.